

# La Nouvelle TRIBUNE



FONCTION PUBLIQUE

Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIÈRE • DÉCEMBRE 2022

N° 434



**MERCI!**

## Elections 2022

**FO Première organisation  
syndicale dans la Fonction  
Publique de l'État!**

p.2 Éditorial

p.3 Analyses du scrutin  
Élections 2022

p.5 Élections professionnelles  
2022 - RESULTATS

p.13 Communiqué

p.15 Consultations  
juridiques

**EDITO**

**CHRISTIAN GROLIER**  
Secrétaire général



## **FO : 1<sup>RE</sup> ORGANISATION SYNDICALE pour 4 ans de plus !**

**FO** reste la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale de la Fonction publique de l'État après les élections professionnelles de décembre 2022. Une nouvelle victoire qui confirme la 1<sup>ère</sup> place obtenue lors des premières élections en 2011 et renouvelée depuis sans discontinuité.

Je tiens donc à remercier tous les fonctionnaires et agents publics qui, en participant au vote et en portant leurs suffrages sur les listes FO, ont permis ce résultat.

Un grand merci également à tous nos adhérents, militants, syndicats et fédérations qui œuvrent au quotidien pour défendre les intérêts particuliers des agents, améliorer les conditions de travail et garantir l'égalité de traitement porté par le statut général des fonctionnaires.

Enfin, un remerciement supplémentaire à toutes les structures Force Ouvrière, de la confédération aux fédérations du secteur privé, avec une mention particulière aux unions départementales qui ont largement contribué aux réussites des déplacements durant la campagne électorale.

La satisfaction de cette 1<sup>ère</sup> place à la Fonction publique de l'État est doublée d'une autre satisfaction historique sur le champ

des 3 versants de la Fonction publique (État, Territorial et Hospitalier), où FO devient pour la première fois la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale représentative, passant devant la CFDT.

Ces résultats, dont vous trouverez le détail dans cette Nouvelle Tribune, nous obligent à être toujours au plus près des seuls intérêts des agents et à porter leurs revendications en toute indépendance comme nous l'avons toujours fait à la FGF-FO et à FO Fonction publique.

C'est dans cet esprit que nous poursuivrons les négociations en cours dans la Fonction publique sur la prévoyance et celles à venir sur les futures rémunérations et carrières.

Dans l'immédiat, place à la mobilisation pour défendre nos retraites et repousser le projet du Gouvernement et du Président Emmanuel Macron de vouloir nous faire travailler plus longtemps en reculant l'âge de départ et en allongeant la durée de carrière. À tous les niveaux, FO est opposée à cette réforme et met tout en œuvre pour réussir la mobilisation à venir. Il est primordial de réunir au plus vite les personnels en multipliant les heures mensuelles d'information et les assemblées générales.

**“ Malgré ce contexte difficile, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du secrétariat fédéral de la FGF-FO, une bonne année 2023. ”**

# LES ÉLECTIONS 2022, QUELLES ANALYSES DU SCRUTIN ?



## La participation

**M**oins 5,9 points de participation aux élections dans la Fonction publique de l'Etat, ce qui correspond à une baisse de 12,79%, et moins 6,1 points sur les 3 versants de la Fonction publique, ce qui correspond à une baisse de 12,87%.

Le responsable est clairement l'administration et son choix unilatéral de généralisation du vote électronique malgré notre opposition régulière à ce procédé, sans oublier notre opposition historique à la manière de calculer la représentativité depuis les accords de Bercy que nous n'avions pas signés en 2008.

Ces accords, qui remettaient en cause la représentativité irrefragable des organisations syndicales en obligeant le passage par des élections professionnelles pour être reconnues, a été la 1ère étape de ce dispositif de vote. Il est donc bien surprenant de constater que des organisations syndicales signataires de ces accords contestent aujourd'hui ce procédé et vont jusqu'à déposer des recours dans certains scrutins...

Malgré tous ces obstacles, malgré des « plantages » de logiciels, des problèmes d'identifiant, de mot de passe, etc., à tous les niveaux nous avons tout fait pour permettre l'expression d'un maximum d'électeurs.

A noter que, 46 846 électeurs ont fait le choix de voter blanc ou nul dans la Fonction publique de l'Etat et 106 212 électeurs sur le périmètre des 3 versants. Un chiffre important d'agents qui ont fait la démarche de voter mais qui n'ont pas choisi d'organisations syndicales... à analyser...



## Les résultats

### ■ FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT

Dans la Fonction publique de l'Etat, FO confirme sa 1ère place pour la 4<sup>ème</sup> fois consécutive et progresse de 0,7 points.

A noter que la FSU (2<sup>ème</sup>) et l'UNSA (3<sup>ème</sup>) progressent également respectivement de +0,8 et +0,5 points.

A l'inverse la CFDT (4<sup>ème</sup>) et la CGT (5<sup>ème</sup>), tout en maintenant leur place, chutent respectivement de 0,5 et 1,2 points.

Changement pour le bas du tableau où la CFE-CGC passe à l'avant-dernière place, profitant d'une progression de 1 point alors que Solidaires recule de 1,1 point finissant, ainsi à la dernière place.

La CFTC (en baisse) et la FA-FP ne sont pas représentatives pour les 4 ans à venir.

### ■ L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Sur l'ensemble de la Fonction publique, la tendance est la même, à savoir 4 organisations progressent (FO, FSU, UNSA, chacune de 0,6 point et la CFE-CGC de 0,5 point.). Toutes les autres baissent comme à l'Etat.

La progression de FO à l'Etat et à l'hospitalière ainsi que notre maintien à notre bonne 3<sup>ème</sup> place à la territoriale, associés à la chute de la CFDT permettent de prendre la 2<sup>ème</sup> place sur l'ensemble de la Fonction publique, la CFDT devenant 3<sup>ème</sup>.

Ce résultat est historique car non content de devenir la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale de toute la fonction publique, nous resserrons l'écart avec la première, la CGT.



## Les sièges dans les instances supérieures

### ■ CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT (CSFPE)

- FO : 4 sièges
- FSU : 4 sièges
- UNSA : 4 sièges
- CFDT : 3 sièges
- CGT : 3 sièges
- CFE-CGC : 1 siège
- Solidaires : 1 siège

Le nombre de sièges est inchangé par rapport aux élections de 2018.

### ■ CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE (CCFP)

- CGT : 7 sièges
- FO : 6 sièges
- CFDT : 6 sièges
- UNSA : 4 sièges
- FSU : 3 sièges
- Solidaires : 2 sièges
- CFE-CGC : 1 siège
- FA-FP : 1 siège

A la différence du CSFPE, il y a un changement dans la répartition des sièges. La CFTC disparaît totalement de la représentativité Fonction publique, et son siège perdu sur l'ensemble des 3 versants bénéficie à l'UNSA.

L'attribution, par la DGAFP, de sièges supplémentaires pour les organisations syndicales au CCFP par rapport au CSFPE continue de nous surprendre car ce système permet à des organisations n'existant que sur un seul versant (par exemple la FA-FP) de pouvoir, lors de la tenue de cette instance, s'exprimer sur toute la fonction publique. On peut s'interroger sur leur légitimité...

# LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DÉCEMBRE 2022



## Résultats à l'Etat

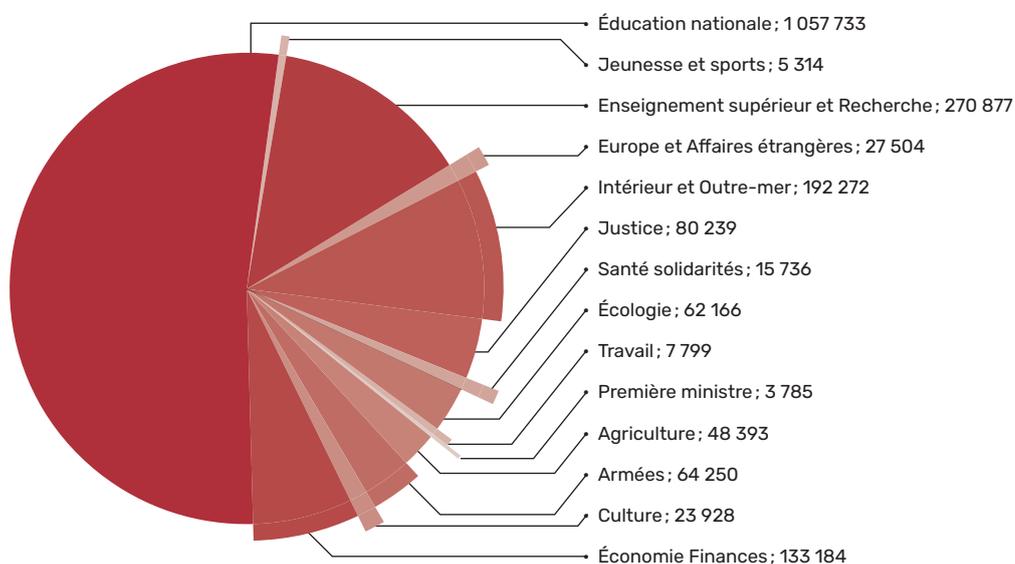
### LA PARTICIPATION GLOBALE

Entre 2018 et 2022, le corps électoral a connu une baisse de 27 956 inscrits (soit une diminution de 1,2%) et la participation a perdu 5,9 points sur la même période, (soit une baisse de 12,79%).

Inscrits		Votants (1)		En %	
2018	2022	2018	2022	2018	2022
2 244 918	2 216 962	1 141 324	995 288	50,8%	44,9%

(1) Les chiffres prennent en compte les votes blancs ou nuls

### INSCRITS



## LA PARTICIPATION PAR MINISTÈRES

Ministères	Inscrits			Votants (1)			Participation		
	2018	2022		2018	2022		2018	2022	
Agriculture et Souveraineté alimentaire	48 140	48 393	↗	30 363	22 211	↘	63,1%	45,9%	↘
dont ONF		3 960			2 198			55,5%	
Armées	65 236	64 250	↘	45 382	39 724	↘	69,6%	61,8%	↘
Culture	24 325	23 928	↘	12 847	12 535	↘	52,8%	52,4%	↘
Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique - Transformation et Fonction publiques	142 229	133 184	↘	104 257	89 318	↘	73,3%	67,1%	↘
Éducation nationale et Jeunesse - Sports et Jeux olympiques et paralympiques	1 023 211	1 057 733	↗	436 321	421 343	↘	42,6%	39,8%	↘
dont Sports et Jeunesse	4 453	5 314	↗	2 500	2 497	↘	56,1%	47,0%	↘
Enseignement supérieur et Recherche	274 108	270 877	↘	83 638	52 025	↘	30,5%	19,2%	↘
Europe et Affaires étrangères	27 576	27 504	↘	15 304	14 559	↘	55,5%	52,9%	↘
Intérieur et Outre-mer	186 702	192 272	↗	152 846	145 990	↘	81,9%	75,9%	↘
Justice	73 781	80 239	↗	46 448	47 416	↘	63,0%	59,1%	↘
Santé et Prévention - Solidarités, Autonomie et Personnes handicapées	17 979	15 736	↘	9 880	8 042	↘	55,0%	51,1%	↘
Transition écologique et Cohésion des territoires - Transition énergétique	65 315	62 166	↘	48 046	36 166	↘	73,6%	58,2%	↘
Travail, Plein emploi et Insertion	9 352	7 799	↘	6 461	4 683	↘	69,1%	60,0%	↘
Services de la Première ministre	3 947	3 785	↘	1 758	1 609	↘	44,5%	42,5%	↘
<b>Total Ministères</b>	<b>1 966 354</b>	<b>1 987 866</b>	↗	<b>996 051</b>	<b>895 621</b>	↘	<b>50,7%</b>	<b>45,1%</b>	↘
Caisse des dépôts et consignations (2)	3 675	3 841	↗	2 509	2 288	↘	68,3%	59,6%	↘
CCM (enseignement privé MEN et Agric.)	147 058	144 019	↘	52 107	48 844	↘	35,4%	33,9%	↘
Conseil économique, social et environnemental	155	152	↘	131	134		84,5%	88,2%	
Conseil d'État	983	1 377	↗	634	657	↘	64,5%	47,7%	↘
Cour des comptes	1 075	1 053	↘	874	762	↘	81,3%	72,4%	↘
Monnaie de Paris (2)	38	26	↘	34	21	↘	89,5%	80,8%	↘
Institut de France et académies	404	408	↗	273	162	↘	67,6%	39,7%	↘
La Poste (2)	81 190	53 668	↘	61 627	31 994	↘	75,9%	59,6%	↘
Grande Chancellerie de la Légion d'honneur	367	349	↘	262	196	↘	71,4%	56,2%	↘
Orange (2)	39 552	20 487	↘	23 983	12 162	↘	60,6%	59,4%	↘
Pôle emploi (2)	4 067	3 695	↘	2 839	2 427		69,8%	65,7%	↘
Académie de médecine		21			20			95,2%	↘
<b>Total Fonction publique de l'État pris en compte pour constitution CSFPE</b>	<b>2 244 918</b>	<b>2 216 962</b>	↘	<b>1 141 324</b>	<b>995 288</b>	↘	<b>50,8%</b>	<b>44,9%</b>	↘

(1) Les chiffres prennent en compte les votes blancs ou nuls.

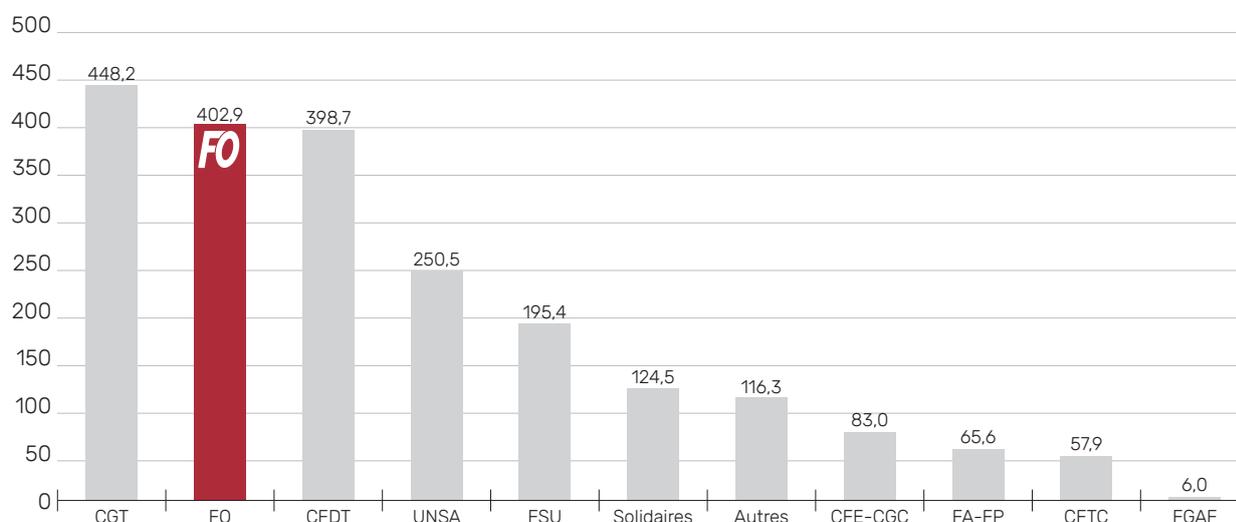
(2) Comité unique de la Caisse des dépôts et consignations; Commission administrative paritaire pour Monnaie de Paris, La Poste et Orange; Commissions paritaires nationales pour les agents publics de Pôle emploi.



# Répartition du corps électoral des trois fonctions publiques

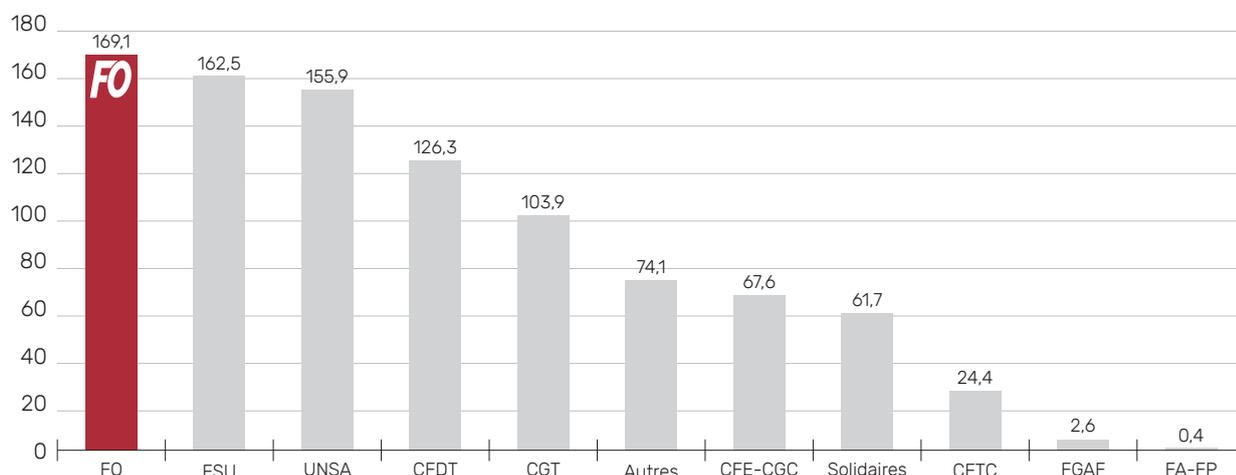
## RÉPARTITION DES SUFFRAGES EXPRIMÉS DANS L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Affiliation	CFDT	CFTC	CFE-CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaire	UNSA	Autres
en milliers de suffrages exprimés	398,7	57,9	83,0	448,2	65,6	6,0	<b>402,9</b>	195,4	124,5	250,5	116,3
en %	18,6	2,7	3,9	20,9	3,1	0,3	<b>18,7</b>	9,1	5,8	11,7	5,4
écart en point avec 2018	-0,4	-0,2	0,5	-1,0	-0,4	0,0	<b>0,6</b>	0,6	-0,6	0,5	so
	↘	↘	↗	↘	↘		↗	↗	↘	↗	



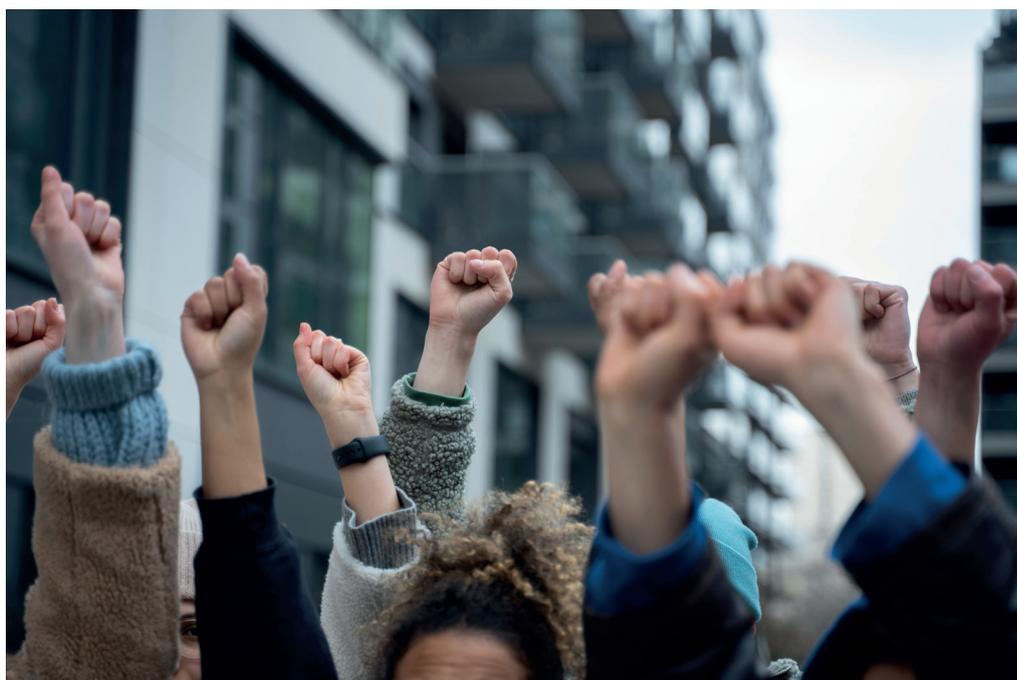
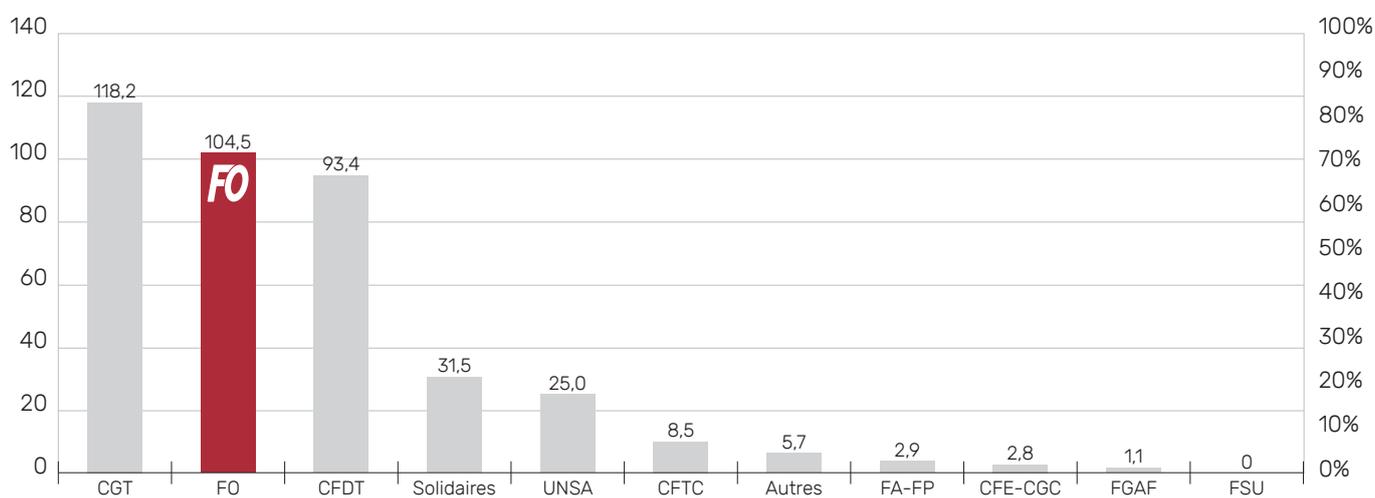
## RÉPARTITION DES SUFFRAGES EXPRIMÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Affiliation	CFDT	CFTC	CFE-CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaire	UNSA	Autres
en milliers de suffrages exprimés	126,3	24,4	67,6	103,9	0,4	2,6	<b>169,1</b>	162,5	61,7	155,9	74,1
en %	13,3	2,6	7,1	10,9	0,0	0,3	<b>17,8</b>	17,1	6,5	16,4	7,8
écart en point avec 2018	-0,5	-0,1	1,0	-1,1	-1,8	0,0	<b>0,7</b>	0,8	-1,1	0,6	so
	↘	↘	↗	↘	↘		↗	↗	↘	↗	



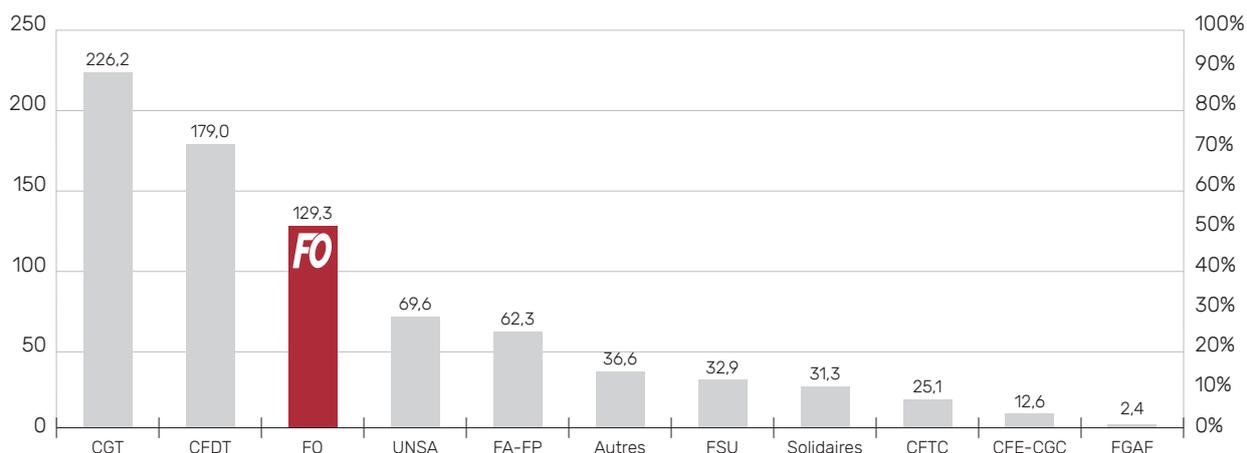
## RÉPARTITION DES SUFFRAGES EXPRIMÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Affiliation	CFDT	CFTC	CFE-CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres
en milliers de suffrages exprimés	93,4	8,5	2,8	118,2	2,9	1,1	<b>104,5</b>	0,0	31,5	25,0	5,7
en %	23,7	2,1	0,7	30,0	0,7	0,3	<b>26,6</b>	0,0	8,0	6,3	1,4
écart en point avec 2018	-0,4	-0,3	0,1	-1,4	0,3	-0,1	<b>1,9</b>	0,0	-0,4	0,7	so
	↘	↘	↗	↘	↗	↘	↗		↘	↗	

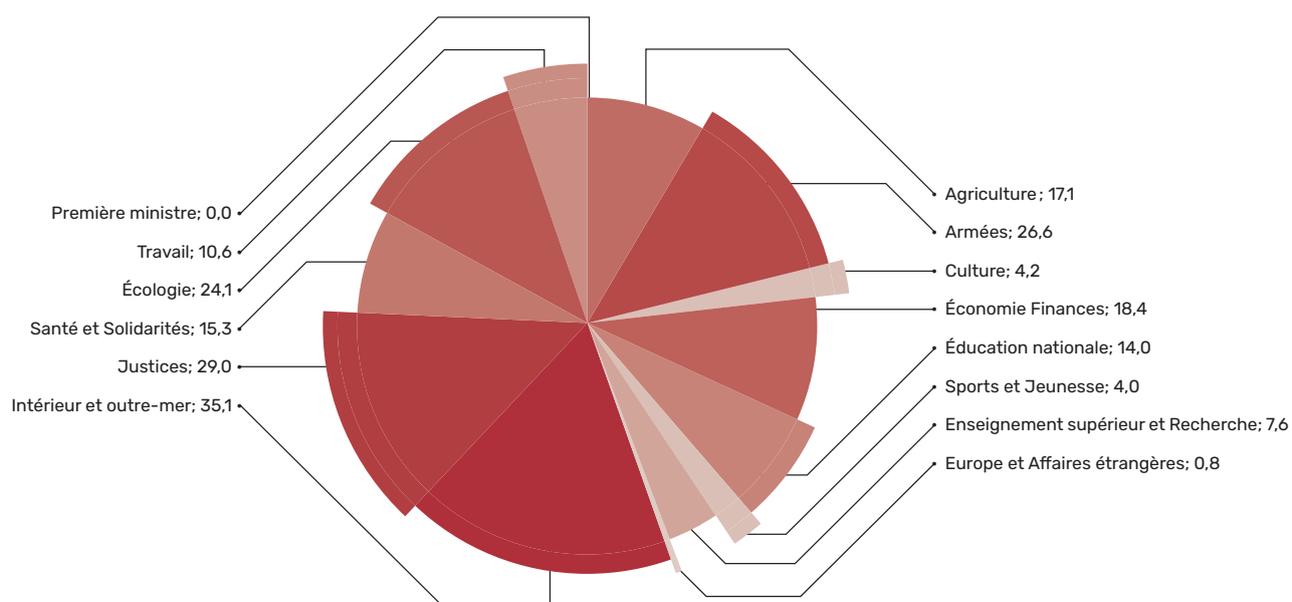


## RÉPARTITION DES SUFFRAGES EXPRIMÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Affiliation	CFDT	CFTC	CFE-CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres
en milliers de suffrages exprimés	179,0	25,1	12,6	226,2	62,3	2,4	<b>129,3</b>	32,9	31,3	69,6	36,6
en %	22,2	3,1	1,6	28,0	7,7	0,3	<b>16,0</b>	4,1	3,9	8,6	4,5
écart en point avec 2018	-0,4	-0,4	0,1	-0,8	0,6	0,0	<b>-0,1</b>	0,3	-0,1	0,4	
	↘	↘	↗	↘	↗		↘	↗	↘	↗	



## → FO dans les ministères



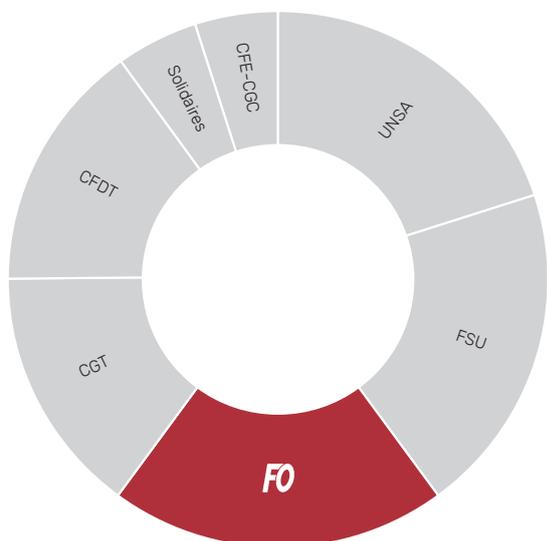
	CFDT		CFTC		CFE-CGC		CGT	
Ministères	2022		2022		2022		2022	
Agriculture et Souveraineté alimentaire	15,7	↗	3,5	↗	5,0	↗	8,3	↘
dont ONF	0,0		9,1	↗	21,9	↗	11,1	↘
Armées	29,8	↗	3,3	↘	3,3	↘	14,4	↘
Culture	21,7	↘	2,4	↘	3,4	↗	41,5	↗
Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique - Transformation et Fonction publiques	16,5	↗	4,0	↗	3,6	↗	22,3	↘
Éducation nationale et Jeunesse - Sports et Jeux olympiques et paralympiques	7,8	↘	0,5		1,5	↗	6,7	↗
dont Sports et Jeunesse	15,7	↘	0,0		0,0		9,1	↗
Enseignement supérieur et Recherche	17,2	↗	2,0	↘	1,2	↘	18,1	↘
Europe et Affaires étrangères	26,9	↘	7,0	↗	0,0		9,1	↗
Intérieur et Outre-mer	8,1	↘	0,4		36,6	↗	2,0	↘
Justice	7,8	↘	0,9	↘	0,9	↘	15,6	↘
Santé et Prévention - Solidarités, Autonomie et Personnes handicapées	24,6	↗	0,0		0,0	↘	23,2	↘
Transition écologique et Cohésion des territoires - Transition énergétique	17,9	↗	0,7	↘	1,0	↘	22,5	↘
Travail, Plein emploi et Insertion	22,8	↗	1,9	↘	0,0		27,7	↗
Services de la Première ministre	33,5	↘	0,0		0,0		22,8	↗
<b>Total Ministères</b>	<b>11,6</b>	↘	<b>1,3</b>	↘	<b>7,4</b>	↗	<b>10,4</b>	↘
Caisse des dépôts et consignations (1)	26,6	↗	3,8	↗	13,6	↗	14,3	↘
CCM (enseignement privé MEN et Agric.)	33,1	↘	24,0	↗	1,6	↗	9,3	↗
Conseil économique, social et environnemental	28,2	↘	0,0		0,0		0,0	
Conseil d'État	0,0		0,0		0,0		50,4	↗
Cour des comptes	33,0	↘	0,0		0,0		22,2	↗
Monnaie de Paris (1)	0,0		0,0		0,0		36,8	↘
Institut de France et académies	100,0	↗	0,0		0,0		0,0	
La Poste (1)	24,5	↗	4,8	↗	5,2	↗	23,2	↘
Grande Chancellerie de la Légion d'honneur	100,0	↗	0,0		0,0		0,0	
Orange (1)	24,2	↗	4,5	↗	18,0	↗	20,8	↘
Pôle emploi (1)	4,5	↗	1,2	↘	0,8		25,8	↗
Académie de médecine	0,0		0,0		0,0		100,0	↗
<b>Total fonction publique de l'État pris en compte</b>	<b>13,3</b>	↘	<b>2,6</b>	↘	<b>7,1</b>	↗	<b>10,9</b>	↘

	FA-FP		FGAF		FO		FSU		Solidaires		UNSA		Autres	
	2022		2022		2022		2022		2022		2022		2022	
	0,0		0,0		17,1	↘	22,1	↘	7,6	↘	16,7	↗	4,1	
	0,0		0,0		1,0	↘	0,0		42,5	↘	14,5	↗	0,0	
	1,1	↗	0,0		26,6	↗	0,0		0,0		21,5	↗	0,0	
	0,0	↘	0,0	↘	4,2	↘	9,7	↘	13,4	↘	3,7	↘	0,0	
	0,0		0,0	↘	18,4		0,8	↘	27,9	↘	6,1	↗	0,4	
	0,0		0,0		14,0	↗	33,9	↘	5,1	↗	19,5	↘	11,0	
	0,0		0,0		4,0	↗	12,1	↘	13,7	↗	45,4	↗	0,0	
	0,0	↘	0,0		7,6	↗	17,7	↗	7,5	↗	24,1	↗	4,7	
	0,0		0,0		0,8	↘	27,0	↗	2,1	↘	19,7	↗	7,5	
	0,0		0,0		35,1	↗	0,2		0,4	↘	12,9	↘	4,5	
	0,0		4,9	↘	29,0	↗	4,6	↘	0,9	↘	32,3	↗	3,1	
	0,0		0,0		15,3	↗	0,0		0,8	↘	34,5	↗	1,6	
	0,0		0,0		24,1	↗	6,3	↗	3,2	↘	15,6	↘	8,8	
	0,0		0,0		10,6	↗	4,8	↘	15,7		16,6	↘	0,0	
	0,0		24,8	↗	0,0		0,0		4,4		11,5	↘	3,0	
	<b>0,0</b>	↘	<b>0,3</b>		<b>18,9</b>	↗	<b>18,9</b>	↗	<b>6,4</b>	↘	<b>17,8</b>	↘	<b>7,0</b>	
	0,0		0,0		0,0	↘	7,7	↘	0,0		34,1	↘	0,0	
	0,0		0,0		1,4	↗	0,0		0,0	↘	1,4	↗	29,2	
	0,0		0,0		28,2	↘	0,0		0,0		43,7	↗	0,0	
	0,0		0,0		0,0	↘	0,0		0,0		49,6	↗	0,0	
	0,0		0,0		21,6	↘	0,0		0,0		23,2	↗	0,0	
	0,0		0,0		63,2	↗	0,0		0,0		0,0		0,0	
	0,0		0,0		0,0	↘	0,0	↘	0,0		0,0		0,0	
	0,0		0,0		18,6	↗	0,0		18,1	↘	5,4	↗	0,0	
	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	↘	0,0	
	0,0		0,0		12,4	↘	0,0		17,0	↘	2,7	↗	0,4	
	0,0		0,0		10,9	↘	40,4	↗	3,9	↘	0,7	↗	11,8	
	0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0	
	<b>0,0</b>	↘	<b>0,3</b>		<b>17,8</b>	↗	<b>17,1</b>	↗	<b>6,5</b>	↘	<b>16,4</b>	↗	<b>7,8</b>	



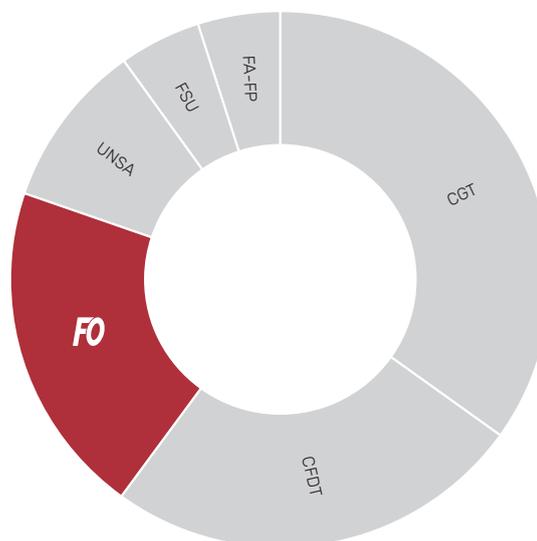
# Composition des instances supérieures de la fonction publique

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT**



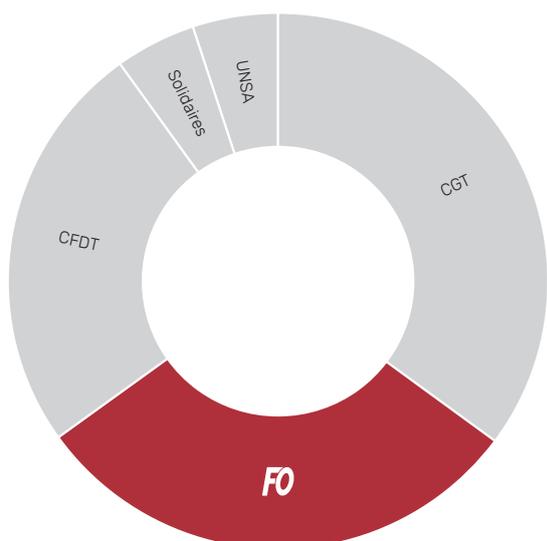
**FO : 4 sièges**      CFDT : 3 sièges      Solidaires : 1 siège  
 FSU : 4 sièges      CGT : 3 sièges  
 UNSA : 4 sièges      CFE-CGC : 1 siège

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**



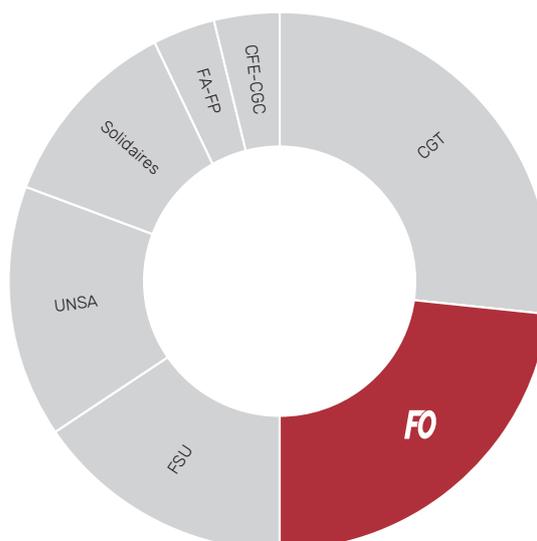
CGT : 7 sièges      **FO : 4 sièges**      FA-FP : 1 siège  
 CFDT : 5 sièges      UNSA : 2 sièges      FSU : 1 siège

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE**



CGT : 7 sièges      CFDT : 5 sièges      Solidaires : 1 siège  
**FO : 6 sièges**      UNSA : 1 siège

**LE CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE**



CGT : 7 sièges      UNSA : 4 sièges      CFE-CGC : 1 siège  
**FO : 6 sièges**      FSU : 3 sièges      FA-FP : 1 siège  
 CFDT : 6 sièges      Solidaires : 2 sièges

# COMMUNIQUÉ

## Résultats des élections professionnelles

---

### Force Ouvrière :

#### **Première organisation syndicale de la Fonction publique de l'État**

Pour la quatrième élection consécutive depuis 2010, Force Ouvrière conserve sa première place et l'améliore même de +1,5 points (18,6%) par rapport à 2018.

Le choix renouvelé des électeurs de placer FO en tête des suffrages est avant tout le choix de pouvoir s'appuyer sur un syndicat libre et indépendant, qui porte des revendications claires dans le seul intérêt des agents.

A titre d'exemple, notre opposition totale à la réforme des retraites proposée par Emmanuel Macron avec le recul de l'âge de départ à 65 ans ; ou encore nos revendications en matière de salaire et d'amélioration des carrières s'appuyant sur le statut général des fonctionnaires en opposition avec l'individualisation et la contractualisation des rémunérations voulues par le Gouvernement.

Cette nouvelle victoire de FO ne doit pas masquer les multiples obstacles rencontrés par des milliers d'agents pour voter. Le choix du Gouvernement de généraliser le vote électronique était une erreur, et il faut rappeler que FO n'y a jamais été favorable.

Entre des problèmes d'identifiant et mot de passe, des lignes téléphoniques 'support' saturées, des serveurs entiers qui buggent et se bloquent, il fallait être fortement motivé pour voter.

A ce stade, la FGF-FO tient à remercier tous les agents qui ont voté en faveur des listes FO. Un grand merci aux militants, adhérents, sympathisants qui, tout au long de la campagne électorale, sont venus échanger sur nos revendications et nos positions.

Consciente des responsabilités que cela lui donne, la FGF-FO défendra sans relâche les intérêts particuliers des fonctionnaires et agents publics.



*Paris, le 9 décembre 2022*

**Vous souhaitez  
épargner pour  
votre retraite ?  
Préfon est là  
pour vous.**

Préfon-Retraite,  
**1<sup>er</sup> régime de retraite  
facultatif en France**  
pour les agents du service public



**FONCTION PUBLIQUE**



**3025** Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi  
de 9h à 19h

Une offre proposée par Préfon-Distribution

**Préfon**

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique

[www.prefon-retraite.fr](http://www.prefon-retraite.fr)

Préfon est la Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique.  
Préfon-Distribution, SAS de courtage immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13008416. Siège social : 12 bis rue de Courcelles 75008 Paris



**ADMINISTRATION  
ET RÉDACTION**

46, rue des Petites-Écuries  
75010 PARIS  
Tél. 01 44 83 65 55  
E-mail :  
contact@fo-fonctionnaires.fr

Dépôt légal : > Septembre 2022

**Représentant légal :**

Christian GROLIER

**Directeur de publication :**

Christian GROLIER

**Rédacteur en chef :**

Olivier BOUIS

**Imprimeur :**

Vincent Imprimeries

ZI du Menne-ton

32, avenue Thérèse Voisin

37042 TOURS Cedex 1

**Mise en page :**

JTS conseils

www.jtsconseils.com

Gratuité pour les adhérents

46, rue des Petites-Écuries  
75010 PARIS

CPPAP 0125 S 05458

ISSN : 0992-9819

Photos : FGF-FO

Prix : 0,15 €



Fédération Générale  
des Fonctionnaires  
FORCE OUVRIÈRE

**UNION FÉDÉRALE  
DES RETRAITÉS DE  
LA FONCTION PUBLIQUE  
FORCE OUVRIÈRE  
(UFR-FO)**

46, rue des Petites Écuries  
75010 Paris

Tél. 01 44 83 65 55

Fax 01 42 46 97 80

Adresse courriel :

**ufr@fo-fonctionnaires.fr**

Un adhérent de l'Union  
Fédérale des Retraités FO  
(UFR-FO) reçoit, en plus de  
ces publications, notre titre  
principal  
"La Nouvelle Tribune".

Bulletin à retourner à :

**Union Fédérale  
des Retraités  
FORCE OUVRIÈRE  
de la Fonction Publique**

46, rue des petites-Écuries  
75010 PARIS

ou par mail à

ufr@fo-fonctionnaires.fr



## Consultations juridiques en droit administratif

Cette prestation est constituée de deux services :

- Un service de renseignements téléphoniques
- Des consultations au siège de la F.G.F.

### RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Ce service de consultation par téléphone se tiendra au **01 45 23 05 57** à partir de **16 h 30 jusqu'à 18 h 30** (voir dates ci-dessous).

**ATTENTION** : ce numéro de téléphone ne répond que le jour de la consultation.

Il ne pourra être examiné, dans ce cadre, que des affaires simples, ou des questions ne nécessitant pas de recherches importantes.

→ 2 février 2023

→ 2 mars 2023

→ 6 avril 2023

→ 4 mai 2023

### CONSULTATIONS AU SIÈGE DE LA F.G.F.-F.O.

Les consultations auront lieu au siège de la Fédération, aux dates ci-dessous de **16 h 30 à 18 h 30**. Un rendez-vous doit être obligatoirement pris par téléphone : **01 44 83 65 55**

→ 16 février 2023

→ 23 mars 2023

→ 20 avril 2023

→ 25 mai 2023



**CES PRESTATIONS, ÉTANT GRATUITES, NE SONT OFFERTES QU'ÀUX SEULS ADHÉRENTS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES À LA F.G.F.-F.O. À JOUR DE LEURS COTISATIONS ET À LEUR FAMILLE PROCHE.**

**LA CARTE SYNDICALE DE L'ANNÉE EN COURS SERA EXIGÉE.**

## AVIS AUX ADHÉRENTS - CHANGEMENT D'ADRESSE

Merci de signaler sans délai votre changement d'adresse à la FGF-FO : 46, rue des Petites-Écuries - 75010 PARIS, pour éviter toute interruption dans la réception de la Nouvelle Tribune, à l'aide éventuellement du bulletin ci-joint.

Nom : .....

Prénom : .....

Syndicat d'appartenance : .....

Ancienne adresse : .....

Nouvelle adresse : .....

.....

À .....

Signature :

le .....2022

N° 434

La Nouvelle  
**TRIBUNE**

**Bougeons  
les lignes**



FONCTION PUBLIQUE

